



Fonds de crédit privé Sagard

Q4 2024

Sagard & notre expertise en crédit privé

Sagard est un gestionnaire multi-stratégies d'actifs alternatifs mondial avec plus de 25 G\$ d'ASG²

Capital.

25,7 G\$ d'ASG²

Dans les domaines du *private equity*, du capital de risque, du crédit et de l'immobilier

- Actionnaires institutionnels alignés – plus de 4 G\$ d'engagements
- Plus de 200 investisseurs – entreprises, partenaires institutionnels et family offices provenant de plus de 10 pays
- 15 stratégies opérationnelles au sein de la plateforme, réparties en 4 classes d'actifs

Culture.

350+

Professionnels³

- Associés ayant une expertise approfondie dans leurs classes d'actifs et secteurs respectifs
- Culture hautement entrepreneuriale axée sur le rendement
 - Plus de 90% des associés sont actionnaires de la société
 - Plus de 100 M\$ d'engagement des employés dans les fonds Sagard

Réseau.

7

Bureaux en Amérique du Nord, en Europe et au Moyen-Orient

- Capacité éprouvée à générer de la valeur de manière répétée pour nos compagnies en portefeuille
- Le réseautage est inscrit dans notre ADN : plus de 300 introductions commerciales en 2023

La plateforme de crédit Sagard est dirigée par une équipe expérimentée

Années d'expérience

Adam Vigna
Cofondateur et chef des investissements



20 ans

Dev Gopalan
Associé et gestionnaire de portefeuille,
Sagard Senior Lending Partners



19 ans

Mustafa Humayun
Associé et gestionnaire de portefeuille,
Sagard Credit Partners



17 ans

Lynn Hopton
Cheffe des investissements et gestionnaire de portefeuille,
Sagard | HalseyPoint



18 ans

Yvonne Stevens
Cheffe des opérations,
Sagard | HalseyPoint



18 ans

David MacNaughtan
Associé et chef,
Sagard Healthcare Partners



27 ans

Les responsables de cette équipe ont occupé des postes importants au sein de compagnies mondiales



Nos dirigeants sont supportés par une équipe chevronnée composée de 24 professionnels de l'investissement

Les stratégies de crédit privé institutionnelles de Sagard affichent de bonnes performances

Sagard Credit Partners

Stratégie de prêt direct sans sponsor axée sur le marché intermédiaire nord-américain

SCPI

- 2017 vintage
- 557 M\$ en capital engagé
- 14,3% TRI brut⁴
- 11,1% TRI net⁵

SCP II

- 2021 vintage
- 1,367 M\$ en capital engagé
- 16,8% TRI brut⁴
- 12,1% TRI net⁵

Sagard Senior Lending Partners

Stratégie de prêt direct senior sans sponsor axée sur le marché intermédiaire nord-américain

SSLP I

- 2022 vintage (clôture finale : 30 mai 2024)
- 816 M\$ en capital engagé*
- 7-9% cible TRI net sans levier^{1,5}

Données au 30 juin 2024. Sauf indication contraire, les termes « dollars » ou « \$ » font référence aux dollars américains. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs et rien ne garantit que les tendances historiques se maintiennent. Veuillez consulter les notes de bas de page de la section « Rapports sur le rendement ». *Comprend 315 M\$ de capitaux provenant de comptes gérés séparément destinés à être investis en parallèle de certaines transactions SSLP.

Aperçu du Fonds

Le Fonds de crédit privé Sagard (« le Fonds ») tire profit de l'expertise institutionnelle de Sagard en crédit privé, offrant aux investisseurs canadiens accrédités l'opportunité d'investir dans cette classe d'actifs importante.

Le Fonds a été lancé en septembre 2024 avec plus de 50 M\$, dont 25 M\$ ont été investis par Sagard, ses sociétés affiliées et ses employés.



Distributions mensuelles, indiquant un rendement annuel net indicatif initial* de 9-10%¹



Préservation du capital et stabilité de la valeur liquidative garantie par un privilège de premier rang



Protection contre l'inflation par le biais de prêts à taux variable



Admissible aux placements par des régimes enregistrés tels que les REER et les CELI



Fonds permanent avec souscriptions mensuelles et liquidité trimestrielle



Devise couverte en dollars canadiens pour réduire le risque de change



Réduction de 0,3 % sur les frais de gestion pour les souscriptions réalisées avant le 1^{er} janvier 2025

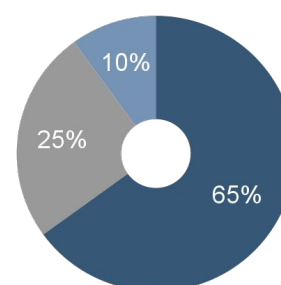
Le Fonds investit dans un portefeuille diversifié d'investissements en crédit privé, composé principalement de prêts garantis de premier rang à taux variable émis par Sagard, de prêts négociés et de prêts garantis par des actifs.

Aperçu de la construction du portefeuille**

Marché cible	Marché intermédiaire (PME) nord américain et possibilité d'investir jusqu'à 20% ailleurs dans le monde (Europe de l'Ouest et Australie)
Type d'investissement privilégié	Emphase sur les financements sans sponsor afin de tirer profit des besoins du marché et de bénéficier d'une protection renforcée en matière d'écart de rendement et de crédit
Allocation du portefeuille	60 à 65%*** en prêts directs
BAIIA cible	Entreprises dont le BAIIA se situe entre 5-500 M\$
Construction du portefeuille	Chaque prêt représente de 0,25 à 10% du portefeuille avec un investissement moyen de 2% à 4%

Tendance annualisée*** du portefeuille indicatif

- Prêts directs
- Prêts largement syndiqués
- Prêts garantis par des actifs



Les modalités prévues aux présentes sont de nature spéculative et sujettes à changement. ¹Rendement annuel indicatif de 9 à 10% sur un cycle d'investissement (en supposant que le portefeuille du Fonds soit entièrement investi et que les conditions de marché soient stables), composé principalement de distributions. Rien ne garantit que des distributions seront faites aux investisseurs. Pour obtenir des informations relatives au calcul des rendements, veuillez consulter la section « Rapports sur le rendement ». ** Ce tableau présente la construction indicative initiale du portefeuille en ce qui concerne les investissements du Fonds dans des prêts largement syndiqués uniquement. ***Tendance annualisée attendue 12 mois après le lancement.

Résumé des termes principaux

Structure	Le Fonds de crédit privé Sagard (« Access Fund ») est une fiducie en vertu des lois de l'Ontario, gérée par iCapital Network Canada Ltd. (« iCapital »). Le Fonds sous-jacent est le Sagard Private Credit LP (« Master Fund »), une société en commandite en vertu des lois de l'Ontario, dont Sagard Private Credit GP Inc. (« Sagard ») est le commandité	
Offre	Le Fonds « Access Fund » offre des unités de catégorie F, A et X qui sont toutes couvertes en dollars canadiens	
Admissibilité des investisseurs	Investisseurs canadiens accrédités en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables	
Investissement minimal	25 000 \$ initialement; 500 \$ par la suite	
Distributions	Prévues tous les mois, sans garantie. Les distributions sont réinvesties, sauf avis contraire de l'investisseur	
Souscriptions et évaluations	Les souscriptions mensuelles sont acceptées à la valeur liquidative (NAV) le premier jour de chaque mois; elles doivent être reçues au plus tard 12 jours ouvrables avant. Les valorisations mensuelles sont effectuées le dernier jour ouvrable de chaque mois	
Rachats	Les rachats sont acceptés trimestriellement à la valeur liquidative de la fin du trimestre, moyennant un préavis de 75 jours civils. Aucune limite n'est imposée aux rachats effectués au sein du « Access Fund »; toutefois, les rachats du « Master Fund » sont limités à 5% de la valeur liquidative par trimestre. Le « Access Fund » peut charger des frais de 2% de la valeur liquidative pour les rachats effectués dans un délai d'un an. Le commandité a le pouvoir discrétionnaire de suspendre les rachats	
Lancement et durée	Le Fonds a été lancé en septembre 2024 en tant qu'instrument permanent	
Effet de levier	L'effet de levier prévu est de 1,5x sans dépasser 2,0x	
Admissibilité aux régimes enregistrés	Les unités peuvent être investies par des régimes enregistrés comme les REER, les FERR, les RPDB, les REEE, les REEI et les CELI	
Commission de performance	Commission de performance trimestrielle de 15 % soumise à un rendement trimestriel total minimal de 1,25% (« high water mark »)	
Codes Funserv & autres frais	Frais de gestion*	Codes Fundserv
<i>Catégorie F</i>	1,5% de la valeur liquidative	ICN100LF
<i>Catégorie A</i>	2,5% de la valeur liquidative (y compris 1,0% de frais de service du conseiller)	ICN100LA
<i>Catégorie X</i>	1,2% de la valeur liquidative, comprenant la remise de 0,3% pour les souscriptions reçus avant le 1 ^{er} janvier 2025	ICN100LX

Les modalités prévues aux présentes sont de nature spéculative et sujettes à changement.
*Comprend les frais d'administration du « Access Fund » et les frais de services de crédit du « Master Fund »

Questions fréquemment posées

□ Pourquoi devrais-je investir dans le crédit privé?

Les principaux avantages comprennent des rendements ajustés au risque attrayants, la diversification du portefeuille et l'accès à une classe d'actifs intéressante ayant une faible corrélation avec les investissements traditionnels en actions et en titres à revenu fixe.

□ Qu'est-ce qui différencie le Fonds de crédit privé Sagard de ses pairs?

Le Fonds puise dans un solide bassin d'opportunités de prêts garantis de premier rang que l'équipe Sagard vérifie rigoureusement à travers sa gamme de produits institutionnels. Tout comme d'autres produits de crédit Sagard, le Fonds se concentre sur les prêts directs au marché intermédiaire (PME) nord américain, capitalisant sur ce que nous considérons comme un segment de prêt moins compétitif, avec des opportunités pour une meilleure tarification et une meilleure protection contre les baisses.

□ Quelles sont les mesures en place pour atténuer le risque de défaut?

Le Fonds utilise un processus rigoureux d'audit pour évaluer la solvabilité des emprunteurs potentiels. Nous évaluons soigneusement les facteurs tels que la performance financière, la dynamique du secteur, la qualité de la gestion et la couverture des garanties. En outre, le Fonds structure les prêts avec des clauses restrictives, des garanties et des stratégies de sortie afin de protéger les intérêts des investisseurs en cas d'événements défavorables.

□ Comment les rendements sont-ils générés pour les investisseurs du Fonds?

Les rendements sont générés principalement par les revenus d'intérêts, les commissions de montage de prêt et l'appréciation potentielle du capital du portefeuille sous-jacent de prêts et d'investissements. L'équipe d'investissement adopte une approche disciplinée et sélective par rapport à la recherche, la souscription et la gestion des investissements afin de maximiser les rendements ajustés au risque pour les investisseurs.

□ Quand pourrais-je souscrire au Fonds?

Le Fonds accepte les souscriptions mensuellement le premier jour du mois. Un ordre d'achat doit être passé et les documents de souscription signés doivent être soumis à iCapital au plus tard douze jours ouvrables avant la date de souscription. Les souscriptions doivent être financées huit jours ouvrables avant la date de souscription prévue.

□ Que se passe-t-il si je veux vendre mes unités du Fonds?

Les rachats sont acceptés trimestriellement à la valeur liquidative de la fin du trimestre, moyennant un préavis de 75 jours civils; le paiement sera effectué environ 45 jours après la fin du trimestre. Les rachats sont limités à 5 % de la valeur liquidative du « Master Fund »; toutes les demandes de rachat supérieures à ce montant seront payées au prorata. Le Fonds peut exiger des frais de rachat anticipé de 2% de la valeur liquidative pour les rachats effectués au cours de la première année de souscription.

□ Quand recevrais-je ma première distribution et à quelle fréquence recevrais-je les futures distributions?

Le Fonds prévoit de verser des distributions mensuellement, la première distribution étant payable environ trois mois après la première clôture. Pour plus d'information sur la politique de distribution du Fonds, veuillez vous référer au mémorandum de l'offre du Fonds.

Rapport sur le rendement

¹ Les rendements projetés, les prévisions et les estimations (en ce compris, sans toutefois s'y limiter, les taux de rendement projetés) inclus dans le présent document sont nécessairement de nature spéculative, font appel à des éléments de jugement et d'analyse subjectifs et sont fondés sur diverses hypothèses formulées par Sagard relativement à la stratégie de placement mise en œuvre par le Fonds mentionné dans le présent document. On peut s'attendre à ce qu'une partie ou la totalité de ces hypothèses se révèlent incorrectes ou varient considérablement par rapport aux résultats réels. Toute modification ou inexactitude de ces hypothèses aura une incidence sur les résultats réels. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer sensiblement des rendements projetés, tels qu'indiqués aux présentes. De plus, bien que Sagard (la « Société ») accorde généralement la priorité aux placements qui devraient fournir de tels rendements projetés, il n'est pas garanti que chaque placement effectué produira de tels rendements. Les rendements projetés sont hypothétiques et ne reflètent pas les rendements réels d'un client ou d'un investisseur de la Société. Aucune assurance, déclaration ou garantie n'est faite ou donnée par quiconque en ce qui concerne la réalisation des rendements projetés et il convient de ne pas s'y fier indûment. Des informations supplémentaires concernant les principales hypothèses utilisées pour déterminer les rendements projetés et les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des rendements projetés sont disponibles sur demande.

² Les actifs sous gestion (« ASG ») au 30 juin 2024 correspondent à la somme de :

- i. la valeur de l'actif net des fonds de placements privés, de capital de risque, de crédit privé et de soins de santé, y compris les engagements de capital non appelés de ces fonds et le levier financier inutilisé,
- ii. la valeur brute des biens immobiliers sous-jacents des fonds Sagard Real Estate et des comptes distincts,
- iii. la juste valeur des actifs détenus dans des véhicules de co-investissement gérés par Sagard et les engagements de capital non appelés de ces véhicules de co-investissement,
- iv. l'ASG d'autres gestionnaires contrôlés par Sagard, y compris l'ASG des fonds de fonds du trimestre précédent, ajusté pour tenir compte des clôtures ultérieures au cours du trimestre courant (ASG prévus sur une base pro forma pour l'acquisition de PEM), et
- v. la juste valeur de tous les autres actifs gérés par Sagard qui ne sont pas par ailleurs compris dans les clauses ci-dessus.

Notre définition des ASG n'est fondée sur aucune définition contenue dans nos conventions de gestion de fonds. De plus, notre calcul peut différer de la façon dont la SEC définit les « actifs réglementaires sous gestion » sur formulaire ADV et de la définition des ASG utilisée par d'autres gestionnaires d'actifs.

³ Comprend les employés de Sagard Holdings Inc. et de Sagard SAS, ainsi que les sociétés affiliées de Sagard Holdings Management Inc., de Grayhawk Investment Strategies Inc. et d'EverWest Real Estate Investors, LLC. d/b/a Sagard Real Estate Investors

⁴ Le TRI brut est une mesure des flux de trésorerie actualisés (entrées et sorties) liés à un investissement. Le TRI brut du portefeuille est fondé sur les flux de trésorerie du portefeuille, y compris le montant de l'investissement à l'origine, les produits gagnés, le produit réalisé et la valeur comptable du portefeuille au 30 juin 2024. Les informations relatives au rendement brut ne tiennent pas compte des frais de gestion depuis la création jusqu'à ce jour, des frais de fonds assumés indirectement par les investisseurs dans un fonds, des intérêts reportés facturés par la Société ou ses sociétés affiliées ou, le cas échéant, des pertes de crédit attendues, qui réduiront les rendements et, dans l'ensemble, devraient être importantes.

⁵ Le TRI net du Fonds depuis la création jusqu'à ce jour représente le TRI annualisé sur le total des apports en capital des commanditaires, des distributions et de la valeur liquidative du Fonds après frais de gestion, dépenses du Fonds et intérêts reportés au 30 juin 2024. Le TRI net du Fonds depuis la création jusqu'à ce jour incorpore les résultats du rendement de certains investisseurs qui s'acquittent de frais de gestion nuls ou réduits et/ou des intérêts reportés nuls ou réduits et, par conséquent, certains investisseurs peuvent obtenir des rendements inférieurs à ceux énoncés aux présentes.

Avis de non-responsabilité concernant les rendements antérieurs

Les rendements antérieurs indiqués dans le présent document n'indiquent pas nécessairement les résultats futurs et rien ne garantit qu'un fonds mentionné dans le présent document obtiendra des résultats comparables ou qu'il sera en mesure de mettre en œuvre sa stratégie de placement ou d'atteindre son objectif de placement.

Avis de non-responsabilité concernant les rendements cibles

Les rendements cibles, les prévisions et les estimations (en ce compris, sans toutefois s'y limiter, les taux de rendement ciblés) inclus dans le présent document sont nécessairement de nature spéculative, font appel à des éléments de jugement et d'analyse subjectifs et sont fondés sur diverses hypothèses formulées par la Société relativement à la stratégie de placement mise en œuvre par le Fonds mentionné dans le présent document. On peut s'attendre à ce qu'une partie ou la totalité de ces hypothèses se révèlent incorrectes ou varient considérablement par rapport aux résultats réels. Toute modification ou inexactitude de ces hypothèses aura une incidence sur les résultats réels. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer sensiblement des rendements visés aux présentes. De plus, bien que la Société accorde généralement la priorité aux placements qui devraient fournir de tels rendements cibles, il n'est pas garanti que chaque placement effectué produira de tels rendements. Les rendements cibles sont hypothétiques et ne reflètent pas les rendements réels d'un client ou d'un investisseur de la Société. Aucune assurance, déclaration ou garantie n'est faite ou donnée par quiconque en ce qui concerne la réalisation des rendements cibles et il convient de ne pas s'y fier indûment.

Avis de non-responsabilité concernant le capital recyclé

Les rendements présentés ici incluent tous les rendements générés par le capital et les profits réinvestis. Sans ce capital réinvesti, les rendements présentés dans le présent document pourraient être sensiblement inférieurs.

Avis de non-responsabilité concernant la facilité de crédit

Certains fonds empruntent dans le cadre d'une facilité de crédit (parfois appelée « ligne de souscription ») pour effectuer des placements et s'acquitter de charges, et à d'autres fins, dans la mesure permise par la convention de partenariat du fonds. Ces emprunts à l'échelle du fonds visant à financer les placements ont une incidence sur le calcul du TRI net, car cette valeur est calculée en fonction des sorties de fonds des investisseurs et des rendements provenant de ces fonds et, par conséquent, les rendements dépendent du montant et du moment de réalisation des apports en capitaux des investisseurs. Dans la mesure où un fonds utilise des fonds empruntés à l'avance ou à la place d'un appel de capitaux, les investisseurs versent en conséquence des contributions en capital plus tardives ou moins élevées. Dès lors, ces emprunts à l'échelle du fonds donnent lieu à un TRI net plus élevé que si des capitaux avaient été utilisés pour financer les investissements, même après avoir pris en compte les frais d'intérêts associés à l'emprunt.

Acceptation et avis de non-responsabilité

En acceptant la réception du présent document et en examinant son contenu, vous reconnaissez avoir lu et accepté les modalités suivantes.

Les informations contenues dans le présent document sont présentées sous une forme résumée afin d'en faciliter la lecture. Elles ne sont pas exhaustives et ne doivent pas être considérées ainsi. Les informations présentées dans le présent document ont été obtenues auprès de diverses sources auxquelles Sagard Holdings Manager LP (« Sagard »), le gestionnaire de placements de Portage Ventures, Portage Capital Solutions, Sagard Credit Partners, Sagard Senior Lending Partners, Sagard Healthcare Partners et Sagard Private Equity Canada, accorde sa confiance. La Société n'a toutefois pas été en mesure de vérifier de façon indépendante ces informations et ne peut en garantir l'exactitude. Par souci de commodité, Sagard a inclus dans cette présentation des informations concernant certaines de ses sociétés affiliées et des partenaires de son écosystème, et notamment Sagard SAS, Diagram Corporation et Grayhawk Investment Strategies Inc., qui sont intégrées aux présentes sans avoir été vérifiées de façon indépendante par Sagard.

Lorsque le document ci-joint vous est fourni, il est entendu que vous en comprendrez et accepterez les limites inhérentes, que vous ne vous y ferez pas pour prendre ou recommander une décision d'investissement relativement à des titres qui pourraient être émis, et que vous ne l'utiliserez qu'aux fins de discuter avec Sagard de votre souhait initial d'investir dans une transaction du type décrit aux présentes. Tout investisseur sur les marchés privés est exposé à différents risques; ces risques doivent être soigneusement examinés par les investisseurs potentiels avant qu'ils ne prennent une décision d'investissement. Chaque investisseur potentiel devrait consulter ses propres conseillers professionnels sur les questions juridiques, fiscales, comptables, réglementaires et les aspects connexes avant d'investir.

Les placements dans tout fonds parrainé par Sagard n'ont pas été, et ne seront pas, recommandés ni approuvés par une quelconque commission des valeurs mobilières ou autorité de réglementation fédérale, provinciale ou étatique. Les autorités susmentionnées n'ont pas approuvé l'exactitude du présent résumé, pas plus qu'elles n'en ont déterminé l'adéquation.

Sagard est inscrit à titre de conseiller en placements en vertu de la Loi de 1940 sur les conseillers en placements des États-Unis, telle que modifiée; Sagard Holdings Manager LP est inscrit à titre de courtier sur le marché exempté dans les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, du Manitoba, de l'Ontario, du Québec et de la Nouvelle-Écosse et agira à titre de courtier à l'égard des achats de participations par des investisseurs canadiens dans des fonds conseillés par Sagard Holdings Manager LP dans les provinces canadiennes où il est inscrit. La Commission des valeurs mobilières de l'Ontario est le principal organisme de réglementation de Sagard Holdings Manager LP. Sagard agit à titre de gestionnaire de placements de Portage Ventures, de Portage Capital Solutions, de Sagard Credit Partners, de Sagard Senior Lending Partners, de Sagard Healthcare Partners et de Sagard Private Equity Canada.

Certains énoncés et certaines informations contenus dans ces documents représentent ou sont fondés sur des énoncés « prospectifs » ou des informations reposant sur l'expérience et sur des attentes à l'égard de ces types de placements. Les énoncés prospectifs contenus dans ces documents comprennent des énoncés concernant, entre autres, des projections, des prévisions ou des estimations des flux de trésorerie, des produits ou des rendements, des analyses de scénarios, de la composition proposée ou attendue du portefeuille et des futurs événements, performances ou attentes prévus. Par exemple, de tels énoncés sont parfois indiqués par des mots ou expressions tels que « s'attend à », « estime », « croit », « prévoit », « cherche », « peut », « a l'intention », « tente », « fera », « pourrait », « devrait », ou leur forme négative, ainsi que par des expressions similaires. Les énoncés prospectifs sont intrinsèquement incertains, ne constituent pas des garanties de rendement futur et sont assujettis à de nombreux risques, incertitudes et hypothèses difficiles à prévoir. Par conséquent, les événements ou résultats réels ou le rendement réel de Portage Ventures, de Portage Capital Solutions, de Sagard Credit Partners, de Sagard Senior Lending Partners, de Sagard Healthcare Partners et de Sagard Private Equity Canada peuvent différer sensiblement de ceux reflétés ou envisagés dans de tels énoncés prospectifs en raison de divers facteurs. Aucune déclaration ou garantie, expresse ou implicite, n'est faite ou donnée quant aux énoncés et informations prospectifs et aucune confiance induite ne devrait leur être accordée. Sagard n'a aucune obligation et ne s'engage pas à réviser ou à mettre à jour ces documents ou les énoncés prospectifs exposés aux présentes, sauf si la loi l'exige. De plus, sauf si le contexte exige autrement, les mots ou expressions tels que « comprend », « comprennent », « en ce compris » et d'autres mots ou expressions équivalents se veulent illustratifs plutôt que restrictifs.

Les informations contenues dans les documents ci-joints reflètent les intentions générales de Sagard. Rien ne garantit que ces intentions ne changeront pas ou qu'elles ne seront pas ajustées en fonction de l'environnement dans lequel Sagard évoluera. Certains énoncés exposés dans cette documentation contiennent des indications de rendements antérieurs. Les rendements antérieurs et les données historiques ne sont pas nécessairement indicatifs d'activités ou de rendements futurs, et rien ne garantit que Sagard obtiendra des résultats comparables. Les conclusions et les opinions ne garantissent pas la réalisation d'événements ou de rendements futurs. Ni Sagard, ni aucune de ses filiales ou sociétés affiliées, ne sont responsables d'éventuelles erreurs ou omissions dans les informations ou des pertes ou dommages subis.

Les informations du présent document sont exclusivement fournies à titre indicatif et ne constituent pas une offre de vente ou une sollicitation à acheter toute participation dans un quelconque véhicule de placement géré par Sagard.

Les informations contenues dans le présent document sont exclusivement destinées aux « acquéreurs qualifiés » au sens de la loi « Investment Company Act » de 1940 des États-Unis et, au Canada, aux « investisseurs qualifiés » au sens de la législation sur les valeurs mobilières applicable. Une telle offre ou sollicitation ne doit être faite qu'en vertu d'un mémorandum de placement privé confidentiel ou d'un document similaire, qui qualifie dans son intégralité l'information énoncée aux présentes et contient une description des risques liés à l'investissement. La documentation ci-jointe renvoie également à tout contrat de société en commandite ou document similaire et contrat de souscription relatif à un véhicule de placement géré par Sagard. Tous ces autres documents relatifs à un véhicule de placement géré par Sagard doivent être examinés attentivement avant d'effectuer un placement.

Ce document, qui a été préparé uniquement à des fins d'information par Sagard, est confidentiel et vous est fourni sur la foi expresse qu'il ne sera ni reproduit ni transmis par vous à des tiers sans le consentement écrit préalable de Sagard. Sans limiter la portée de ce qui précède, vous (et vos employés et représentants) convenez que vous préserverez la nature confidentielle des informations contenues dans les présentes, telles qu'elles vous sont fournies aux présentes, et que vous veillerez à ce que vos administrateurs, associés, dirigeants, employés, conseillers professionnels et représentants les utilisent exclusivement à des fins d'information et à aucune autre fin. Vous vous engagez en outre à ne pas les divulguer à un quelconque autre tiers. Si vous n'êtes pas le destinataire prévu du présent document, vous êtes par la présente avisé que l'utilisation, la diffusion, la citation ou la reproduction de ce document est strictement interdite et pourrait être illégale.

Un placement dans un fonds géré ou conseillé par Sagard ou une société affiliée comporte un degré de risque important. Rien ne garantit que le Fonds sera en mesure de générer des rendements pour ses investisseurs, ni que les rendements atteindront les niveaux actuellement anticipés par Sagard. Le succès du Fonds dépendra de nombreux facteurs, dont la capacité de Sagard à identifier, sélectionner et conclure des placements appropriés, et à en sortir. Le caractère négociable et la valeur d'un tel placement, et dès lors, le rendement du Fonds sur un tel placement, dépendront de nombreux facteurs indépendants de la volonté du Fonds ou de Sagard. Rien ne garantit que le Fonds ou Sagard évalueront correctement la nature et l'ampleur des différents facteurs qui pourraient influencer sur la valeur de ses placements. Un placement dans le Fonds est assujéti à un certain nombre de risques et de limites importantes qui sont abordés dans le mémorandum sur le placement privé. Veuillez consulter le mémorandum sur le placement privé du fonds concerné pour obtenir de plus amples renseignements.

Des informations supplémentaires sont disponibles sur demande.

Sauf indication contraire, les termes « dollars » ou « \$ » font référence aux dollars américains.

Sauf indication contraire, toutes les informations sont présentées en date du 24 octobre 2024.

Sagard® et Portage Ventures® sont des marques de commerce de Sagard et de ses sociétés affiliées. Tous droits réservés.

Version: 2410241452